

6.6. Les entreprises wallonnes ont leur nouveau Guichet unique !

C'est un portail d'accueil téléphonique qui redirige des candidats entrepreneurs et les entrepreneurs en questionnement vers les professionnels sur le terrain...

Vous souhaitez démarrer ou développer une activité économique en Wallonie... Eh bien, sachez qu'un Guichet unique, premier point de contact des PME wallonnes vient d'être créé. C'est tout nouveau, il vous suffit d'appeler le 1890 !

Rassurez-vous toutefois, ce guichet ne vous éloignera aucunement des professionnels, dont nous sommes à la Chambre de commerce. En effet, tout au contraire, la volonté des Autorités wallonnes est de doper le flux vers les professionnels de terrain les mieux armés pour solutionner les problèmes des entrepreneurs, les conseiller dans différentes matières et les accompagner le cas échéant...

Et une nouvelle mission pour la Sowalfin !

Il y avait beaucoup de monde à Namur, début décembre, pour le lancement officiel du fameux « Guichet unique pour les entreprises », nouvel outil wallon. C'est le Ministre régional de l'Economie, Pierre-Yves Jeholet, qui a évidemment eu les honneurs de présenter le bébé au grand public, mais c'est à la Sowalfin que reviendra la gestion quotidienne de ce service qu'il faut voir comme un point de contact censé orienter l'appelant, un entrepreneur on le suppose, en fonction de sa situation et de sa localisation sur le territoire. Précisons quand même que ce guichet s'articule aujourd'hui autour de deux canaux principaux, à savoir un site internet dédié et un numéro d'appel téléphonique... mais que les choses évolueront encore d'ici quelques mois.

Une seule adresse www.1890.be

Vous pouvez donc contacter le Guichet unique wallon par deux biais. D'une part, vous pouvez utiliser le net, en surfant sur le site internet du service qui offre online une série d'outils essentiels pour entreprendre en Wallonie. Que l'on soit donc candidat entrepreneur ou entrepreneur en activité, on peut y trouver des réponses sur les formes des sociétés, les possibilités tangibles pour se développer à l'international, les solutions de financement... Ajoutons que ce site est un vrai canal de référence puisqu'il offre aussi l'accès à des démarches en ligne (un formulaire en ligne est disponible, avec réponse garantie dans un délai de deux jours ouvrables !).

Un seul numéro à retenir : Le 1890 !

L'autre manière de contacter le guichet est de passer par la voie téléphonique, via le numéro unique « 1890 » qui doit permettre aux entrepreneurs intéressés d'entrer en contact avec un conseiller et, ainsi, d'obtenir des informations complémentaires à celles disponibles en ligne. Ce service est désormais accessible du lundi au vendredi, de 12h à 19h.

Et encore...

Dans un second temps, aux environs du mois de mars 2019, paraît-il, on nous annonce par ailleurs que des guichets physiques devraient venir compléter le dispositif, permettant évidemment d'apporter des réponses plus ciblées encore. A ce moment-là, on s'en doute, les entretiens Seront assurés par des conseillers internes à la Sowalfin, mais il se murmure déjà que des partenaires publics (actifs en activation économique) et/ou privés (consultants, auditeurs, comptables, par exemple) pourraient être appelés à venir apporter de la plus-value à un Guichet unique décidément très réactif. Bonne nouvelle, non ?

Entreprendre aujourd'hui N° 199 – Décembre 2018